



Économie & commerces

Actualités
Économie

■ Emploi

Les rendez-vous de l'emploi

■ Emploi insertion

L'École de la deuxième chance

Les acteurs de l'emploi

Commerce & artisanat

Marchés & animations commerciales

Salons & congrès

Marque b-blois

Mécénat

Jeudi 23 mai 2019

Min 0° Max 0°



ESPACE FAMILLE



Carte interactive

Blois mag

Mai 2019

[Blois mag / numéro 153](#)

Emploi insertion

Objectif emploi !

L'emploi est au cœur des priorités de la Ville. Afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté, la Ville agit et soutient plusieurs initiatives.

La clause d'insertion

Le PRU, [Projet de rénovation urbaine](#) de la Ville de Blois, prévoit un renouvellement du cadre de vie. L'une des priorités consiste à accompagner les projets sociaux et humains en faveur du développement de l'emploi. De nombreuses contraintes constituent un frein pour accéder à une activité professionnelle : manque de qualification, difficulté de mobilité, barrière de la langue, mais aussi garde des enfants ou validation de diplômes étrangers. Pour pallier ces contraintes, la Ville a mis en place un réseau de projets innovants, comme la clause d'insertion sur les marchés publics. Encadrée par une chargée de mission de la Maison de l'Emploi, cette clause stipule que les entreprises retenues dans le cadre d'un appel d'offre public inhérent au PRU réservent 5% des heures travaillées à des habitants du quartier.

Pour renforcer cette clause, la Ville a imaginé, dans les quartiers Nord, un chantier d'insertion sur des zones vouées à la démolition, futurs espaces verts ou espaces jeux, pour permettre à 10 personnes de 20 à 58 ans de bénéficier d'un double accompagnement : un accompagnement technique - gestion de l'espace vert - et socio professionnel afin de travailler sur un futur projet à la fin du chantier. En 2008, un chantier d'insertion bâtiment / peinture a permis à des habitants de la ZUS de se former auprès du personnel de l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), avant de postuler aux emplois de la Clause d'Insertion.

Charte de la diversité : favoriser l'équité des chances face à l'emploi



A Blois, la lutte contre les discriminations est une priorité en matière d'emploi.

Sous la tutelle de la Maison de l'Emploi, plus de 50 entreprises blésoises - elles sont aujourd'hui 65 - signaient en mars et décembre 2009 la « Charte de la diversité », lancée au niveau national en 2004 et à laquelle adhèrent environ 2 500 entreprises sur l'ensemble du territoire. Par un programme d'actions concrètes, les entreprises signataires s'engagent à lutter contre les discriminations et favoriser ainsi l'équité sociale. La Ville de Blois et [Agglopolys](#) font partie des signataires, manifestant ainsi leur engagement pour la non-discrimination et la volonté et d'appliquer cette Charte au sein de leur propre collectivité.

Soutenue par les principales organisations patronales, de nombreux réseaux d'entreprises et des organismes publics comme la HALDE ou l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, la Charte de la diversité incite les entreprises signataires à mettre en œuvre, en interne, une politique de gestion des ressources humaines centrée sur

la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles qui passent par la sensibilisation, voire la formation des

Démarches en ligne

Participer

AGENDA des sorties

Les essentiels

Les numéros d'urgence

L'annuaire de ma Mairie

Horaires équipements culturels/touristiques

Service d'intervention rapide (Sir)

Annuaire des associations

Grands projets

Photothèque

Vidéotheque

Travaux en direct

Stationnement

La Ville recrute

Marchés publics

Agglopolys

Office de tourisme

Vente aux enchères

Newsletter >> S'abonner

Uisit' Blois >> Téléchargez l'application



>> [Tous les numéros](#)

Vos quartiers



dirigeants et du personnel en charge du recrutement. Une politique à laquelle l'entreprise associe étroitement en externe tous ses partenaires - lycées, acteurs locaux de la formation et de l'emploi. La discrimination sévit partout : dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, des biens et services, du logement et des services publics. Dix-huit critères sont pris en compte dans la Charte de la diversité, qu'ils soient des critères dits "conventionnels", comme les mœurs, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, les convictions religieuses ou l'apparence physique. Les critères de santé sont aussi souvent discriminatoires : grossesse, âge ou maladie. Il existe enfin des critères d'état, comme le sexe, la situation de famille, l'appartenance à une ethnie, une race ou une nation.

Les entreprises signataires sont de toute taille et de toute activité. L'implication des chefs d'entreprise va de l'accueil de stagiaires ou d'apprentis, en passant par le tutorat jusqu'à l'embauche en CDI.

Depuis 2009, un [forum annuel « Emploi et Diversité »](#) réunit des demandeurs d'emploi, quels que soient leur qualification ou leur niveau d'études et les entreprises proposant des postes.

Le guide de la mobilité : faciliter l'accès à l'emploi

Ce guide recense tous les moyens de déplacement, ainsi que les aides à la mobilité. Vous y retrouverez des précisions sur les dispositifs comme le co-voiturage, la location solidaire de véhicules, l'apprentissage de la conduite avec l'auto-école sociale, la prime transport ou encore les aides à la mobilité proposées par Pôle Emploi. Ce guide vise à favoriser la connaissance des dispositifs existants afin de **faciliter la mobilité des habitants dans le cadre de l'accès à la formation, à l'emploi, à la culture et à l'ensemble des ressources éducatives**. Il a été conçu et réalisé par la Ville de Blois et le [CRIA 41](#) (Centre de Ressources d'Information et d'Accompagnement au développement des compétences de base du Loir-et-Cher). Des ateliers de mobilité et des formations pour les professionnels ont de plus été organisés pour faciliter la prise en main de ce nouvel outil.

Le guide est disponible en [téléchargement](#), ou dans les différentes structures d'accueil et associations œuvrant dans le domaine de la mobilité et de l'accès à l'emploi.

Docuthèque

- >> Consulter la vidéo sur [les chantiers d'insertion](#)
- >> Télécharger [le guide de la mobilité](#)

En savoir plus

- >> Lire la rubrique « [La Ville recrute](#) »

Plus d'infos sur le web

- >> Pôle emploi : www.pole-emploi.fr
- >> Maison de l'emploi : www.maison-emploi-blois.com
- >> Mission locale : www.mlblois.com
- >> Jeune chambre économique : www.jce-bloisvendome.fr
- >> Prométhée Cap'emploi : www.ope.org/cap_emploi.html
- >> Association pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (ADAPT) : www.ladapt.net
- >> BIJ (Bureau Information Jeunesse) : www.infojeune41.org
- >> AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion Professionnelle des Jeunes diplômés) : www.afij.org/activ/accueils.php3
- >> ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) : www.adie.org
- >> INSERECO 41 (collectif des structures d'insertion par l'économie en Loir-et-Cher) : <http://insereco.free.fr>
- >> Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher : www.loir-et-cher.cci.fr
- >> Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher : www.cma-41.fr

Ouvrir le plan du site ▼